



Commune de
La Gaude

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Objet : Fourniture de fournitures scolaires et administratives

La consultation fait l'objet d'une décomposition en lots :

- Lot n°1 : Fournitures scolaires
- Lot n°2 : Fournitures de bureau.

Les prestations seront susceptibles de varier dans les limites suivantes :

Lot n°1 : Fournitures scolaires

- Sans montant minimal annuel
- Montant maximal annuel : 20.000 € HT

Lot n°2 : Fournitures de bureau

- Sans montant minimal annuel
- Montant maximal annuel : 5.000 € HT

Cet accord-cadre ne fait pas l'objet d'une décomposition en tranches.

Organisme qui passe le marché : Commune de La Gaude - Mairie de La Gaude, 6 rue Louis Michel Féraud, 06610 LA GAUDE - Tél : 04.93.59.41.41

Pouvoir adjudicateur : Commune de La Gaude

Procédure de passation : Procédure adaptée

Lieu d'exécution : Le lieu d'exécution est fixé dans les bons de commande

Personne à contacter : Service de la Commande publique – 04.93.59.41.50

Pièces à fournir :

> Dossier de candidature

| Libellés | Signature |
|--|-----------|
| La lettre de candidature (formulaire DC1, disponible gratuitement sur le site https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) * | Non |
| Les capacités financières du candidat (formulaire DC2, disponible gratuitement sur le site https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) * | Non |
| Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années | Non |
| Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat | Non |

> Dossier de l'offre

Pour le choix de l'offre, les candidats devront produire et compléter les documents suivants :

- L'Acte d'Engagement (AE), dûment complété,
- Le Bordereau des Prix Unitaires, dûment complété,
- Le Devis Quantitatif Estimatif (qui n'a pas de valeur contractuelle et qui ne sert qu'au jugement des offres), dûment complété,
- Le(s) catalogue(s) ou tarif(s) fournisseur(s) ou site internet marchand mentionnant impérativement les prix publics sur lesquels le candidat consentira un rabais à reporter à l'acte d'engagement pour toute commande de produits non prévus au bordereau des prix
- Les échantillons

Retrait des dossiers :

Le dossier est mis à disposition des candidats sur le profil acheteur www.marches-securises.fr sous la référence : **La-Gaude_06_20251204W2_01**

Les offres seront exclusivement déposées par voie électronique.

Critères de jugement :

| Critères | Pondération |
|---|---------------|
| 1-Prix des prestations <p>Sous-critère n° 1 : Prix DQE</p> <p>Analysé à partir du montant total HT issu du Devis Quantitatif Estimatif, qui n'a pas de valeur contractuelle et ne sert qu'au jugement des offres.</p> <p>Ce critère est noté selon la formule suivante :</p> <p>Note = <u>Montant en € HT de l'offre la plus basse</u> X Nombre de points de la pondération</p> <p>Montant en € HT de l'offre examinée</p> <p>Sous coefficient pondérateur 50</p> <p>Sous-critère n° 2 : Rabais consenti sur prix catalogue</p> <p>C'est-à-dire le rabais auquel le candidat consent à appliquer sur les prix publics pour toute commande de produits non prévus au bordereau des prix. Ce rabais sera à reporter à l'acte d'engagement (article B1), il sera pris en compte dans le jugement des offres et deviendra contractuel.</p> <p>Sous coefficient pondérateur 10</p> | 60/100 |
| 2- Valeur technique <p>Sous-critère n° 1 : La qualité des produits</p> <p>La qualité des produits est appréciée au regard des échantillons, du mémoire technique et du catalogue fournisseur. Le candidat indiquera dans le bordereau des prix unitaires, dans la colonne prévue à cet effet, les critères suivants, s'ils existent : issus d'une filière écoresponsable, écolabel ou matières recyclées.</p> <p>Sous coefficient pondérateur 30</p> <p>Sous-critère n° 2 : Les délais de livraison réduits</p> <p>Capacité du candidat à proposer des délais de livraison restreints (tels que définis par le CCP à l'article 7.2). Ce délai devra être indiqué dans l'Acte d'engagement (article B.6). Il sera pris en compte dans le jugement des offres et deviendra contractuel.</p> | 40/100 |
| <p>Sous coefficient pondérateur 5</p> <p>Sous critère n°3 : Les moyens du candidat à exécuter les prestations</p> <p>Moyens humains et matériels mis à disposition par le candidat pour l'exécution des prestations (modalités de commande, modalités de livraison...)</p> <p>Sous coefficient pondérateur 5</p> | |

Durée du contrat : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un (1) an, **à compter de sa notification**. L'accord-cadre pourra être reconduit une (2) fois, pour une période de la même durée, à savoir une (1) année, sans pouvoir excéder la durée maximale de trois (3) ans. La reconduction sera tacite et le titulaire ne pourra pas s'y opposer. En cas de non-reconduction, le pouvoir adjudicateur se prononce par écrit au moins deux (2) mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le délai d'exécution des prestations sera fixé par chaque bon de commande. Le pouvoir adjudicateur pourra émettre des bons de commande pendant toute la durée de l'accord-cadre fixée ci-dessus et ce jusqu'au dernier jour de validité. La livraison des fournitures des deux lots devra intervenir dans un délai de **cinq (5) jours à compter de la réception du bon de commande**. Par dérogation à l'article 13.3 du CCAG/FCS, le titulaire ne pourra pas solliciter de prolongation du délai d'exécution. Les candidats sont invités dans l'acte d'engagement à proposer des délais de livraison réduits (article B6). Ces délais seront pris en compte dans le jugement des offres et deviendront contractuels.

Délais de validité des offres : 120 jours.

Date limite de réception des offres : lundi 29 décembre 2025, 12h00